

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers

en exercice : 27  
Présents : 19  
Pouvoirs : 6  
Votants : 25  
Pour : 25  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Le vingt-huit avril deux mille vingt-six, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de *GOFFOZ Alain (CCVAI)*, en session ordinaire.

**Date de convocation :**

**PRESENTS :**

BOUTTET Ludovic (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) GLATZ Jean-Pierre (CCVAI) LAFAURIE Lucie (CCVAI) LOCQUET Philippe (CCVAI) FOREST Jean-Michel (CCVAI) FAUSSURIER Martine (CCVAI) DALLERY Bernadette (CCVAI) VEILLAS Vincent (CCVAI) MIGNERY Stéphane (CCVAI) JUNET Yannick (CCVAI) DUBOST Marie-Paule (CCVAI) DALLIERE Julien (CCVAI)

**ABSENTS :**

BRAY Christian (CCVAI)

**ABSENTS EXCUSES :**

BARGE Michel (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI)

**POUVOIRS :**

RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) représenté par MATHELIN Sandra (CCVAI) MARIN Justine (CCVAI) représentée par LAFAURIE Lucie (CCVAI) MOREAU Olivier (CCVAI) représenté par CLEMENT Françoise (CCVAI) SIMON Guy (CCVAI) représenté par DALLERY Bernadette (CCVAI) BLACHON Pierre (CCVAI) représenté par GOFFOZ Alain (CCVAI) SAPEY Eliane (CCVAI) représentée par VEILLAS Vincent (CCVAI)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

MATHELIN Sandra (CCVAI)

**OBJET : Institution et composition des commissions communautaires**

Date de transmission de l'acte: 29/04/2026  
Date de reception de l'AR: 29/04/2026  
042-244200614-DE2026\_2804\_02-DE  
A G E D I

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-21, L.2121-22, L.21434-3, L.1411-5, L.1413-1, L.1414-2, L.5211-1, L.5211-10-1, L.5211-40-1 ; Entendu le rapport du président ;

**Considérant** que le conseil communautaire peut créer des commissions thématiques permanentes chargées d'étudier les questions relevant des compétences de la communauté ; qu'il peut également créer des commissions spéciales pour l'examen d'un ou plusieurs dossiers particuliers, auquel cas elles sont créées pour une durée déterminée ;

**Considérant** que les commissions thématiques sont créées par délibération du conseil communautaire, qui en fixe le nombre, la dénomination et le périmètre ; que le conseil communautaire peut prévoir la participation de conseillers municipaux des communes membres de la communauté selon des modalités qu'il détermine ;

**Considérant** que les désignations des membres des commissions interviendront par délibération distincte, après l'entrée en vigueur de la présente délibération ; Le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés,

**ARTICLE 1 : DECIDE** d'instituer pour la durée du présent mandat, les commissions thématiques permanentes suivantes :

Dénomination	Nombre de membres
Gestion des déchets	7
Transition énergétique	7
Enfance jeunesse / CTG	7
Bâtiments	7
Finances	7
Communication	7
Culture / école de musique	7
Économie / agriculture	7
Tourisme	7

**ARTICLE 2 : DIT** que les désignations des membres des commissions interviendront par délibération distincte,

COPIE CERTIFIEE CONFORME  
A Saint-Germain Laval, le 28/04/2026

Le Président,  
GOFFOZ Alain (CCVAI)

Le secrétaire de séance,  
MATHELIN Sandra (CCVAI)



Certifié exécutoire par le Président compte tenu  
de la réception en Sous-Préfecture le : 29/04/2026  
et de la publication le : 29/04/2026  
Le Président,

Date de transmission de l'acte: 29/04/2026  
Date de réception de l'AR: 29/04/2026  
042-244200614-DE2026\_2804\_02-DE  
A G E D I